

# LA GAZETTE D'ANTUGNAC N° 12

Périodique municipal Printemps Été 2025



En hommage à Alain Lajous - Les Maquettes de l'Église et de la Chapelle de Croux, réalisée par ses soins.

C'était le 12 avril dernier, à Cournanel, juste avant le défilé, à l'occasion de l'édition 2025 de Toques et Clochers.

## SITUATION RESSOURCE EN EAU

L'état de la ressource en eau reste une source de préoccupation pour nos départements méditerranéens.

Dés à présent, l'arrêté préfectoral du 27 juin a placé le secteur Aude Amont, auquel nous sommes rattachés, en vigilance.

Les mesures associées au niveau de vigilance sont des mesures incitatives. Il est demandé aux utilisateurs d'eau d'être vigilants sur leur consommation tant pour un usage privé que professionnel.

Nous vous tiendrons informé si la situation évolue.

## BUDGET

Le Conseil Municipal du 21 février a examiné le compte administratif de la commune pour l'exercice 2024. Pour mémoire, le **compte administratif** retrace les dépenses et les recettes effectivement réalisées au cours de l'année.

Sont examinés successivement le budget principal (M57) et le budget Eau et Assainissement (M49).

- **Budget M 57**

Pour la section fonctionnement, le total des dépenses s'élève à 324 536,82 € et le total des recettes à 394 295,35 €. Soit un **excédent de fonctionnement** de 69 758,53 €.

Pour la section investissement, le total des dépenses s'élève à 71 139,87 € et le total des recettes à 199 877,25 €. Soit un **excédent d'investissement** de 128 737,38 €, qui permet de couvrir le résultat reporté de 2024 de - 77 346,77 € pour former un résultat de clôture égal à **51 390,61 €**.

Au total, l'ensemble du budget affiche un résultat cumulé excédentaire de :

**121 149,14 €.**

FONCTIONNEMENT	69 758,53
INVESTISSEMENT	51 390,61
ENSEMBLE	121 149,14

Les dépenses d'investissement se décomposent ainsi :

<u>Dépenses d'équipement</u>	
Rénovation des bâtiments communaux (climatisation et menuiserie)	24 363,33 (1)
Traversée de Croux	11 448,22 (2)
Jogger Dacia	24 920,26
<b>Total</b>	<b>60 731,81</b>
<u>Remboursement des Emprunts</u>	10 408,06
<b>Total dépenses de la section Investissement</b>	<b>71 139,87</b>

(1) Il s'agit des menuiseries et de la climatisation du foyer.

(2) Dont 1 218,22 € en régie

Les investissements réalisés en 2023 étaient importants et ont été entrepris avant le versement des subventions attribuées.

Ce décalage entre le décaissement des dépenses (en 2023) et l'encaissement des subventions (en 2024) explique à la fois le déficit de 2023 et que celui-ci ait pu être entièrement absorbé par l'excédent de 2024.

Précisément, s'agissant des subventions, le détail des versements reçus et qui figurent en recettes de l'exercice 2024 est le suivant :

**Intempéries 2019** : programme soldé :

Département : 7 434,00 €

État : 3 197 €

**Rénovation des bâtiments : soldé :**

Fonds vert (État) : 11 277 €

Région : 5 150 €

Communauté des Communes : 3 608 €

A cela s'ajoute une contribution de Neoen, l'exploitant du parc photovoltaïque de Cairac, à hauteur de 10 000 €.

**Rénovation éclairage public : soldé :**

Syaden : 14 990 €

**Traversée de Croux : acomptes**

État : 9 893 €

Département : 6 595 €

Au total, il est décidé de reporter la totalité de l'excédent de fonctionnement en 2025 :

Résultat à répartir	69 758,53
Excédent reporté	69 758,53

• **Budget M49 (Eau et assainissement)**

Pour la section fonctionnement, le total des dépenses s'élève à 76 857,29 € et le total des recettes à 97 698,66 €. Soit un **excédent de fonctionnement** de 20 841,37 €, qui s'ajoute au résultat reporté de début d'exercice de 72 909,36 €, pour former un résultat de clôture égal à **93 750,73 €**.

Pour la section investissement, le total des dépenses s'élève à 49 402,30 € et le total des recettes à 20 315,39 €. Soit un **déficit d'investissement** de 29 086,91 €, qui s'impute au résultat reporté de début d'exercice de 173 002,26 pour former un résultat de clôture égal à **143 915,35 €**.

Au total, l'ensemble du budget M49 affiche un résultat excédentaire cumulé de 237 666,08 €.

FONCTIONNEMENT	93 750,73
INVESTISSEMENT	143 915,35
ENSEMBLE	237 666,08

Les dépenses d'investissements se décomposent ainsi :

<u>Dépenses d'équipement</u>	
Rénovation réseau	24 912,64 (1)
Construction réservoir	9 464,87 (2)
<u>Remboursement des Emprunts</u>	8 917,46 €
<b>Total des dépenses réelles de la section Investissement</b>	<b>43 294,97 €</b>

(1) Dont 20 571,81 € en régie

(2) La totalité en régie

Au total, il est décidé de reporter la totalité de l'excédent de fonctionnement en 2025 :

Résultat à répartir	à	93 750,73
Excédent reporté		93 750,73

Dans un second temps, le conseil municipal du 02 avril 2025 a adopté le **budget primitif 2025**.

- Pour l'exercice 2025, la section **fonctionnement** s'élève à **452 358,53 €**.

- La section **investissement** présente les **programmes d'investissements nouveaux ou en cours**.

Pour l'exercice 2025, la section investissement s'élève à **141 798,90 €**. Les opérations d'investissement inscrites au budget sont :

- la poursuite des travaux de la traversée de Croux, pour 3 500 €, dont 2 000 € en régie.
- la réfection du bas du chemin de Mournac et de la rue du Château d'eau pour 45 000 €, dont 5 000€ en régie.
- l'extension de l'éclairage public Rue du Château d'eau pour 4 000 €.
- l'achat de divers équipements pour 2 500 € : poste à souder, compresseur, ordinateur et onduleur.
- la création d'un ossuaire (terrain commun) pour 4 500 €, dont 1 500 € en régie.
- la réfection du porche d'entrée du cimetière pour 4 000 €, en régie.
- la création d'un WC PMR (personne à mobilité réduite) au foyer pour 20 000 €.

Enfin, le remboursement du capital emprunté est inscrit pour 14 000 €.

En ce qui concerne le **budget eau et assainissement** :

- la section **fonctionnement** ressort à 168 785,16 €
- la section **investissement** s'élève à 408 355,51 €.

Les opérations d'investissement inscrites au budget eau et assainissement sont :

- Priorité N°1 du schéma AEP (recherche de fuites, ajustement de la pression, changement des tuyaux en plomb, changement de compteur, mise en place de vannes de secteur, ...) pour 8 700,00 €, en régie.

- Nouveau réservoir pour 365 000,00 €, dont 5 000 € en régie.

- Dégrilleur pour la station d'épuration pour 16 171,08 €.

Enfin, le remboursement du capital emprunté est inscrit pour 12 500 €.

Il a également été décidé de laisser inchangé les taux des taxes directes locales, à savoir la taxe foncière sur les propriétés bâties et la taxe foncière sur les propriétés non bâties.

### CONSOMMATION ELECTRIQUE

Nous avons beaucoup investi au cours des dernières années à la fois dans l'éclairage public (ampoules LED et changement des coffrets) et dans les bâtiments publics.

2024 étant la première année où ces investissements sont totalement achevés, nous pouvons en mesurer les effets sur une année complète.

#### EP (consommation et montants facturés)

Année	Kwh		Montants (€)
2020	50 247		7 434,29
2021	42 669	- 15,08 %	6 231,48
2022	20 126	- 52,83 %	4 232,80
2023	17 320	- 13,94 %	4 942,14
<b>2024</b>	<b>14 246</b>	<b>-17,75 %</b>	<b>2 618,89</b>

Si on élargit à la facture globale :

Facture Globale		
Année	Montants (€)	
2020	25 630,97 €	
2021	24 585,21 €	-4,08 %
2022	25 937,09 €	5,50 %
2023	26 284,55 €	1,34 %
2024	18 501,02	-29,61 %

Ainsi, la dépense électrique globale (éclairage public et bâtiments) est inférieure à ce qu'elle était en 2020 avant la poussée inflationniste.

## TRAVAUX

### Réseau d'eau

Les travaux de rénovation du réseau se sont poursuivis au premier semestre, au titre de la priorité 1 du schéma AEP. Il s'agissait de poser des vannes de secteur pour faciliter la sectorisation du réseau et les intervention lors de la survenance de fuites.

### Traversée du hameau de Croux

La deuxième tranche des travaux de réfection de la traversée du hameau a été réalisé par les agents communaux au cours du premier semestre (pose des caniveaux). Le goudronnage est prévu début juillet.

Le projet consiste à poser un caniveau central qui évacuera les eaux pluviales au centre de la chaussée.



### Porche du cimetière

Le porche du cimetière qui menaçait de s'effondrer a été déposé.

Un nouveau porche sera installé avec ossature bois et sera réalisé en régie (par les agents communaux).



## Voirie

Le bas du chemin de Mournac et la rue du Château d'eau ont été goudronnés.

Les secteurs qui avaient l'objet de travaux nécessitant l'ouverture de la chaussée (croisement de la rue du château et de la rue du lavoir, chemin de Brimort) ont également été regoudronnés.



## Éclairage public

Deux points d'éclairage à alimentation solaire, seront posés Rue du Château d'eau.

## Clocher de l'Église

Les cloches ont leur langage qui parle à tout le village. Si elles ne sonnent plus, il nous manque quelque chose de familier. Beaucoup d'entre vous avait remarqué que les sonneries des cloches étaient déréglées. Le moteur de volée électronique a été remplacé.

C'est donc un énorme travail qui a été réalisé tout au long de ce début d'année par nos agents communaux sur des travaux d'envergure entrepris sur la voirie et le réseau d'eau, et cela en plus de leur tâches régulières (entretien de la station de pompage, des bassins, de la STEP, ...). Leur planning est bien rempli et nous tenons à les remercier pour leur investissement.

C'est pourquoi les élus se sont impliqués dans le nettoyage du village, qui ne pouvait pas attendre, alors que les agents étaient retenus sur d'autres chantiers.

## COLIS DE NOEL

Pour déterminer les bénéficiaires, nous nous appuyons sur les listes électorales.

Or, il est possible que des personnes qui y auraient droit ne soient pas inscrits sur les listes électorales. Aussi, si vous résidez à Antugnac et si vous avez plus de 70 ans, n'hésitez pas à vous faire connaître.

## FLEURISSEMENT

Merci à Mr et Mme Sacco pour le fleurissement, l'entretien et l'arrosage des jardinières, et à tous ceux qui en prennent soin.



## MESSAGES D'ALERTE

Pour rappel, à la suite de l'arrêt de la messagerie INFO FLASH, nous avons changé de support de communication. Nous utilisons désormais CITYC'ALERTE pour diffuser des informations à la population. Il est toujours possible de s'inscrire. Le formulaire d'inscription est à votre disposition en mairie.

## AGENDA

05 juillet : Fête locale organisée par le Comité des fêtes avec animation musicale assurée par les « Peut mieux faire ».

## DECES

Godimer Guy le 21 mai